

Cabinet du préfet.- Suivi d'affaires particulières – Occupation allemande. – Circulation dans le département : ordres de mission (SC25506)

Lettre du 2 juillet 1940 adressée par le directeur de l'orphelinat départemental de Fontenay-Trésigny au préfet de Seine-et-Marne

Urgent

Le Noyer (Cher) femme des Chéreaux
Le 2 juillet 1940

Monsieur Bozon, Directeur de l'Orphelinat
départemental de Fontenay-Trésigny (S. et M.)
A Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne
à Melun.

Monsieur le Préfet,

Parti de Fontenay-Trésigny le Vendredi 14 juin 1940
avec 58 garçons - 36 filles - personnel 13. Total 107 person-
nes - nous nous sommes au Noyer (Cher) avec 94 personnes
1 enfant étant hospitalisé pour un léger accident à
Bardieu (Cher) et 7 grandes personnes si' ayant pas
trouvé de police dans le car de Melun.

Ce car nous a laissés tous en panne à Montargis
sous le bombardement. Nous avons pu obtenir des places
dans un train jusqu'à Gien et depuis nous parcourons
les routes, couchant sur la paille comme nous pouvons
et mangeant à peine le ravitaillement faisant défaut
même en payant. Les enfants, même de 5 ans
ont accompli jusqu'à 20 km par jour. Nous avons
du pour contenir notre route, abandonner nos
effets personnels. Nous sommes donc les, mal avérés,
sans linge, vivant comme de pauvres malheureux
dans une ferme où les gens sont charmants. Depuis
Tillegemont, où les Allemands nous avaient rejoints nous
avons eu pendant quelques jours un repas offert par eux

Maintenant, il s'agit de nous sortir de cette
situation sans songer à remarcher car ces pauvres
enfants resteront en route. Je les ai sauvés
jusqu'ici je tiens à finir mon œuvre. Aucun
train n'existe pour réfugiés, pas de poste ni
de téléphone. C'est pourquoi j'ai recouru à
une décision suprême. Madame Pivron, Institutrice
du Cours complémentaire de Meaux qui, avec son fils
et sa bonne, partage notre vie misérable et nous secondant
m'a proposé de venir vous porter cet appel de détresse
en vous fournissant, s'il est possible tous détails
utiles. Mais, ma messagère ne me rapportera plus
de réponse car elle rejoindra son domicile à Meaux.

Je vous demande donc, Monsieur le Préfet,
ou plutôt je vous supplie de m'envoyer immédiatement,
sans aucune minute de retard des voitures,
cars ou camions pour nous rapatrier tous les
14 de "Le Noyer (Cher) à Fontenay-Trésigny (S. et M.)
Il est impossible ici de trouver de moyens de transport
Je vous prie, Monsieur le Préfet, l'assurance
de mon profond respect

M. Bozon

Itinéraire à suivre :

Montargis, Geny, petite route la Louis et le pont
craint par les Allemands entre Geny et Picard, puis se rendre à
Châtillon, Beaulieu, Fontenay-Trésigny, Lury - es - Bois, Vailly,
Cher, Jarre et Le Noyer (femme des Chéreaux) -

Le Noyer (Cher) ferme des Théneaux
Le 2 juillet 1940

Monsieur Bozon, directeur de l'orphelinat départemental de Fontenay-Trésigny (Seine-et-Marne)
A Monsieur le préfet de Seine-et-Marne à Melun

Monsieur le Préfet,

Parti de Fontenay-Trésigny le vendredi 14 juin 1940 avec 52 garçons, 36 filles, personnel 13, total... 101 personnes, nous nous trouvons au Noyer (Cher) avec 94 personnes, 1 enfant étant hospitalisé pour un léger accident à Barlieu (Cher) et 7 grandes personnes n'ayant pas trouvé de place dans le car de Melun.

Ce car nous a laissé tous en panne à Montargis sous le bombardement. Nous avons pu obtenir des places dans un train jusqu'à Gien et depuis nous parcourons les routes, couchant sur la paille comme nous pouvons et mangeant à peine – le ravitaillement faisant défaut même en payant. Les enfants, même de 5 ans ont accompli jusqu'à 20 km par jour. Nous avons dû, pour continuer notre route, abandonner nos effets personnels. Nous sommes donc las, mal nourris, sans linge, vivant comme de pauvres malheureux dans une ferme où les gens sont charmants. Depuis Villegenon, où les allemand nous avaient rejoints nous avons eu pendant quelques jours un repas offert par eux.

Maintenant, il s'agit de nous sortir de cette situation sans songer à remarquer car ces pauvres enfants resteraient en route. Je les ai sauvés jusqu'ici je tiens à finir mon œuvre. Aucun train n'existe pour réfugiés, pas de poste, ni de téléphone. C'est pourquoi j'ai recours à une décision suprême. Madame Pineau, institutrice du Cours complémentaire de Meaux qui, avec son fils et sa bonne, partage notre vie misérable et nous secondant, m'a proposé de venir vous porter cet appel de détresse en vous fournissant, s'il est possible tous détails utiles. Mais, ma messagère ne me rapportera pas de réponse car elle rejoindra son domicile à Meaux.

Je vous demande donc, Monsieur le Préfet, ou plutôt je vous supplie de m'envoyer immédiatement, sans aucune minute de retard des voitures, cars ou camions pour nous rapatrier tous les 94 de Le Noyer (Cher) à Fontenay-Trésigny (Seine-et-Marne). Il est impossible ici de trouver de moyens de transport.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de mon profond respect.

M. Bozon

Itinéraire à suivre : Montargis, Gien, passer ensuite la Loire sur le pont construit par les Allemands entre Gien et Briare puis se rendre à Chatillon, Beaulieu, Santranges, Sury-es-Bois, Vailly, Thou, Jarre et Le Noyer (ferme des Théneaux).

Ordre de mission préfectoral délivré le 6 juillet 1940

6 Juillet 1940

ORDRE DE MISSION

M. RENARD Louis, demeurant à Fontainebleau, est chargé du transport des enfants et du personnel de l'Orphelinat départemental de FONTENAY-TRESIGNY, actuellement évacués à Le Noyer (Cher), ferme de Théneaux.

M. RENARD circulera avec le camion n° 7006 QU 6 et empruntera l'itinéraire suivant :

Melun, Montargis, Gien, ensuite la Loire sur le pont construit par les Allemands entre Gien et Briare, Chatillon, Beaulieu, Santranges, Sury-es-Bois, Vailly, Thon, Jarre et Le Noyer (ferme des Théneaux) et retour à Fontenay-Trésigny.

Pour l'accomplissement de cette mission, le Préfet de SEINE-&-MARNE, prie les Autorités Militaires Allemandes et les Autorités Françaises, de bien vouloir accorder toutes facilités de circulation à M. RENARD.

Mr le Préfet absent
L'Ingénieur en Chef délégué,